

# TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE



## Rapport annuel 2004–2005



Table ronde nationale  
sur l'environnement  
et l'économie

National Round Table  
on the Environment  
and the Economy

Canada

## MEMBRES DE LA TRNEE

Au le 31 mars 2005

*Président*

Glen Murray

Winnipeg (Manitoba)

*Vice-président*

Ken Ogilvie

*Directeur général*

Pollution Probe Foundation

Toronto (Ontario)

Elyse Allan

*Présidente et première dirigeante*

Compagnie générale électrique du Canada Inc.

Toronto (Ontario)

Allan F. Amey

*Président et premier dirigeant*

Climate Change Central

Calgary (Alberta)

Edwin Aquilina

*Conseiller spécial auprès du maire de la ville*

d'Ottawa

Ottawa (Ontario)

David V.J. Bell

*Professeur émérite, chercheur principal*

et ancien doyen

Faculté d'études environnementales

l'Université York

Toronto (Ontario)

Katherine M. Bergman

*Doyenne, faculté des sciences*

Université de Regina

Regina (Saskatchewan)

William J. Borland

*Directeur, Affaires environnementales*

JD Irving Limited

Saint John (Nouveau-Brunswick)

Wendy L. Carter

Vancouver (Colombie-Britannique)

Linda Louella Inkpen

*St. Phillips (Terre-Neuve-et-Labrador)*

Stephen Kakfwi

*Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)*

Manon Laporte

*Présidente-directrice générale*

Enviro-Accès

Fleurimont (Québec)

Diane Frances Malley

*Présidente*

PDK Projects Inc.

Nanaimo (Colombie-Britannique)

Dee Marcoux

*Gibsons (Colombie-Britannique)*

Audrey McLaughlin

*Whitehorse (Territoire du Yukon)*

Patrice Merrin Best

*Présidente-directrice générale*

Luscar Limited

Edmonton (Alberta)

Alfred Pilon

*Secrétaire général*

Office franco-québécois pour la jeunesse

Montréal (Québec)

Darren Allan Riggs

*Gérant du marketing et des ventes*

Superior Sanitation Services Ltd.

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Qussai Samak

*Conseiller syndical*

Confédération des syndicats nationaux

Montréal (Québec)

Keith Stoodley

*Vice-président*

OceanTouch

Paradise (Terre-Neuve-et-Labrador)

Sheila Watt-Cloutier

*Présidente*

Conférence circumpolaire inuit

Iqaluit (Nunavut)

## SECRETARIAT DE LA TRNEE

*Président et premier dirigeant par intérim*

Eugene Nyberg

*Adjointe de direction au secrétaire général*

Hélène Sutton

*Conseiller / Conseillère principale en politiques*

Carolyn Cahill

Alexander Wood

*Conseiller / Conseillères en politiques*

Karen Hébert

David Myers

*Gestionnaire, Évaluation et planification général*

Lisa Woodward

*Chargée des projets spéciaux*

Sara Melamed

*Associés à la recherche*

Alex Long

Erik Sparling

*Gestionnaire des communications*

Moira Forrest

*Conseillère en communications*

Kelly Bagg

*Agent d'applications Internet*

Edwin Smith

*Éditique*

Kindi Chana

*Coordonnatrice du fonds d'information*

documentaire

Phyllis Leonard

*Spécialiste de l'information*

Tyler Palamar

*Gestionnaire de bureau et coordonnatrice des conférences et réunions*

Cathy Heroux

*Gestionnaire, Finances et administration*

Michael Hammond

*Adjointe, Finances et administration*

Denise Dinel-Larivière

*Commis, Finances et administration*

Marie-France Brassard

*Adjointes administratives*

Lise Bélanger

Denise Johnston

Tania Tremblay

Denise Wilson

*Receptionist/Secretary*

Carole Desjardins



## Lettre du président et premier dirigeant par intérim

Juillet 2005

Monsieur le Premier ministre,

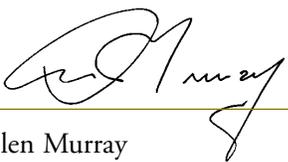
C'est avec plaisir que nous vous présentons le Rapport annuel 2004-2005 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

Au cours de l'exercice qui vient de se terminer, nous nous sommes attardés à faciliter la discussion entourant les éléments environnementaux et économiques d'un certain nombre d'enjeux clés de portée nationale et internationale. Des intervenants représentant un large éventail de secteurs ont participé à d'importants débats sur l'écologisation de la fiscalité et l'énergie, la préservation du capital naturel du Canada dans la forêt boréale, les marchés financiers et le changement climatique, et les recommandations relatives à des mesures à inclure dans le budget fédéral.

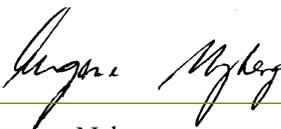
Au cours du prochain exercice, la TRNEE continuera de diriger les discussions et les débats dans ces secteurs de programme et mettra l'accent, en particulier, sur l'énergie et le changement climatique en prévision de la Conférence des Parties (CdP11) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui aura lieu à Montréal à l'automne. Nous comptons également examiner de près les options relatives à un «écoincitatif» pour les véhicules.

C'est avec impatience que nous entrevoyons de continuer à communiquer à votre cabinet des renseignements et des conseils à jour, tout au long de l'exercice 2005-2006.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Glen Murray  
Le président



Eugene Nyberg  
Le président et premier dirigeant par intérim

## Table des matières

La TRNEE : aperçu général .....	3
L'année en bref .....	4
Communications et publications.....	8
Perspectives d'avenir .....	9
Énoncé de la responsabilité de la direction .....	10
Rapport du vérificateur .....	11
État de la situation financière .....	12
État des résultats.....	13
État de l'avoir du Canada.....	14
État des flux de trésorerie .....	15
Notes aux états financiers .....	16



Table ronde nationale  
sur l'environnement  
et l'économie

National Round Table  
on the Environment  
and the Economy

## La TRNEE : aperçu général

### Qui sommes-nous?

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) se consacre à l'exploration de nouvelles occasions d'intégrer la conservation de l'environnement et le développement économique en vue d'assurer la prospérité et l'avenir du Canada.

Forts des connaissances et de l'expérience de nos membres, nous avons pour mission de produire et de favoriser des façons innovatrices de faire avancer, de manière concertée plutôt qu'en vase clos, les intérêts environnementaux et économiques du Canada. À ce titre, la TRNEE examine les répercussions environnementales et économiques d'enjeux prioritaires, et elle formule des conseils sur la meilleure façon de concilier des intérêts parfois opposés en matière de prospérité économique et de conservation de l'environnement.

La TRNEE a été fondée en 1994 à titre d'organisme consultatif indépendant. Elle relève des gouvernements et du grand public canadien. Ses membres, qui sont nommés par le premier ministre, sont des chefs de file reconnus du milieu des affaires et du travail, des universités, des organismes environnementaux, des collectivités autochtones et des municipalités

### Notre mode de fonctionnement

Notre constitution en table ronde favorise grandement les échanges d'idées. En offrant à ses membres une tribune privilégiée, la TRNEE contribue à concilier des positions traditionnellement opposées.

La TRNEE est également le siège de la formation de coalitions puisqu'elle sollicite la participation d'organismes qui partagent sa vision du développement durable. Nous croyons fermement que l'affiliation à des partenaires qui partagent nos opinions ne peut que favoriser la créativité et ouvrir la voie au succès.

Enfin, la TRNEE se fait le promoteur de changements positifs en sensibilisant les Canadiens et les Canadiennes et leurs gouvernements aux défis du développement durable et en faisant valoir des solutions viables.

Grâce aux efforts de notre secrétariat, nous pouvons commander et analyser les recherches dont nos membres ont besoin dans l'exécution de leurs tâches. Le secrétariat fournit également un appui administratif aux membres et participe aux activités de promotion et de communication de la TRNEE.

## L'année en bref

### Activités de la TRNEE

#### Réunions

Les membres de la TRNEE se réunissent quatre fois l'an pour faire le point sur les travaux en cours de l'organisme, établir des priorités d'avenir et lancer de nouvelles activités. Cette année, ils se sont rencontrés en mai au Lac Meech (Québec), en août à Regina et en novembre à Ottawa. (La quatrième réunion, qui devait avoir lieu en février à Victoria, a été annulée parce que le premier ministre s'apprêtait à faire des annonces importantes qui allaient avoir des incidences directes sur les activités et l'orientation futures de la TRNEE.)

Les membres du comité exécutif de la TRNEE se sont réunis trois fois au cours de l'exercice, par appel conférence et en personne : en avril, en octobre et en décembre 2004.

#### Mesure et évaluation du rendement

Au cours de l'exercice 2004-2005, la TRNEE a continué d'implanter et de perfectionner son Cadre de mesure du rendement. Ce cadre, qui est mis en œuvre à un palier stratégique et à l'intérieur de chacun des programmes de la TRNEE, permet de

faire en sorte que l'accent soit clairement mis sur les résultats et qu'un plan de mesure du rendement soit établi. En mesurant le rendement de manière objective et systématique, l'organisme peut fournir aux parlementaires et à la population Canadienne des renseignements plus justes et plus objectifs axés sur les résultats.

La TRNEE a par ailleurs poursuivi la mise en œuvre d'un processus d'évaluation en guise de complément au Cadre de mesure du rendement. Elle a pu, au printemps 2005, terminer l'évaluation de deux de ses programmes : Conservation du patrimoine naturel et Stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables.

#### Pratiques modernes touchant la fonction de contrôleur et la gestion

En 2004-2005, la TRNEE a poursuivi ses efforts fructueux de renforcement des pratiques de gestion dans quatre domaines prioritaires : les renseignements intégrés sur le rendement, les systèmes appropriés de contrôle, la gestion du risque intégrée ainsi que les valeurs et l'éthique. Elle a d'ailleurs mis la dernière main au plan intégré de gestion du risque et au plan de valeurs et d'éthique.



## Secteurs de programme

**A**u cours de l'exercice, la TRNEE a concentré ses efforts sur cinq secteurs de programme clés. La plupart des programmes sont dirigés par un membre de la Table ronde, qui agit comme président du groupe de travail ou du comité. Le groupe de travail est un groupe multilatéral qui aide à orienter et à formuler les recommandations du programme, et à indiquer les domaines à étudier de manière plus approfondie. Nous vous présentons une brève description des cinq secteurs de programme.

### Écologisation du budget



**Objectif :** *étudier et recommander l'utilisation d'instruments économiques destinés à améliorer la qualité de l'environnement.*

Au cœur de ce programme figure la proposition annuelle d'**Écologisation du budget fédéral**, qui contient des recommandations au ministre des Finances pour le budget de l'exercice suivant. Dans la formulation de ces conseils, la TRNEE s'efforce de susciter, parmi les intervenants, un consensus sur des initiatives de développement durable.

La proposition du dernier exercice a principalement porté sur l'écologisation de la fiscalité et l'énergie et, plus précisément, sur la politique fiscale entourant la réduction à long terme des émissions de carbone. En intégrant un certain nombre d'initiatives environnementales importantes, le gouvernement fédéral peut commencer à constituer un patrimoine équilibré, intégré et durable de bien-être économique, communautaire et écologique.

Dans son budget 2005, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il envisagerait activement des possibilités de recourir au système fiscal pour faire progresser les objectifs environnementaux. Pour faciliter la détermination de ces possibilités, il a demandé à la TRNEE d'esquisser des options relatives à un «éco-incitatif» destiné à accorder des

remises aux consommateurs qui conduisent des véhicules économiques et à imposer un droit sur les voitures énergivores. Au fil du temps, un éco-incitatif contribuerait à améliorer l'efficacité énergétique des véhicules achetés au Canada, à réduire les gaz à effet de serre (GES) et à améliorer la qualité de l'air.



### Écologisation de la fiscalité et énergie

**Objectif :** *démontrer la façon dont les gouvernements peuvent se servir de la politique fiscale comme outil stratégique de réalisation des objectifs environnementaux et économiques.*

En général, les gouvernements ont recours à la politique fiscale (fiscalité et politiques de dépenses publiques) pour produire des recettes et stimuler la croissance de l'économie. Le programme relatif à l'**écologisation de la fiscalité et à l'énergie** de la TRNEE vise à élargir le rôle de la politique fiscale en l'étendant à l'atteinte de vastes objectifs d'ordre social et environnemental.

Dans le cadre de ce programme, la TRNEE examine des stratégies visant la réduction de l'intensité carbonique des systèmes énergétiques canadiens. Elle compte démontrer, par le biais d'une série d'études de cas et de consultations multilatérales, la façon dont les politiques fiscales peuvent élargir l'éventail d'options énergétiques du Canada en favorisant la production concurrentielle et l'utilisation de carburants, de procédés et de technologies de moindre intensité carbonique. Les études de cas préparées dans le cadre de ce programme ont pour objet d'explorer le rôle que peut jouer la politique fiscale en vue de favoriser la commercialisation de systèmes d'énergie basés sur l'hydrogène, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. S'appuyant sur les recommandations découlant des études de cas et des consultations, la TRNEE présentera un rapport sur la situation du débat en août 2005.



## **Marchés financiers et durabilité**

**Objectif :** *examiner la relation entre les marchés financiers, le rendement financier et la viabilité au Canada.*

Dans le cadre du programme sur les **marchés financiers et la durabilité**, la TRNEE espère favoriser un débat multilatéral d'envergure, neutre et indépendant sur l'investissement responsable et la responsabilité des entreprises en examinant les liens entre la durabilité (dans ses aspects environnementaux et sociaux) et le rendement financier au Canada.

La TRNEE espère, dans le cadre d'une série de documents d'information et de plusieurs consultations multilatérales, répondre aux questions suivantes : Existe-t-il un avantage financier pour les entreprises qui instaurent des politiques de responsabilité? L'instauration de telles politiques est-elle récompensée par les décisions d'affectation des placements prises par les gestionnaires de fonds communs de placement sur les marchés financiers?

Les documents d'information du programme examinent les questions suivantes : demande et offre actuelles d'information sur la durabilité ou la responsabilité des entreprises; différences entre les pratiques de transparence des fonds de retraite relativement aux enjeux sociaux, environnementaux et éthiques en usage au Royaume-Uni et au Canada; manque de sensibilisation du secteur de l'investissement communautaire en tant que moteur de la durabilité et contraintes d'exploitation auxquelles le secteur doit faire face dans le marché actuel; exigences actuelles d'information et de divulgation à l'égard des sociétés publiques au Canada.



## **Conserver le capital naturel du Canada : la forêt boréale**

**Objectif :** *étudier la manière de faire progresser la conservation en maintenant l'équilibre avec les activités économiques exercées sur les terres boréales canadiennes où est prévu le développement des ressources, et ce, au moyen d'une réforme de la réglementation et de la politique fiscale.*

Ce programme s'appuie sur le principe que la réglementation et la politique fiscale sont des outils susceptibles d'avoir des répercussions manifestes sur la conservation. La réglementation est un outil clé que l'on a toujours utilisé pour déterminer le mode d'attribution et de gestion du développement des ressources. La politique fiscale est l'un des moyens les plus puissants dont disposent les gouvernements pour promouvoir le développement durable d'une manière cohérente et stratégique au sein de l'économie canadienne, mais il est sous-utilisé. Ce programme s'appuie sur les travaux réalisés dans le cadre du programme de conservation du patrimoine naturel, qui ont été complétés en juin 2004.

Dans le cadre d'une série d'études de cas, la TRNEE a examiné les obstacles et possibilités associés à la conservation du capital naturel de la forêt boréale du pays. Chaque étude de cas porte sur un secteur de cette forêt qui présente une biodiversité intéressante et différents intérêts multilatéraux susceptibles d'influencer la politique. Les études ont examiné : la région de gestion de la Muskwa-Kechika, dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique, et les secteurs adjacents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; la région couverte par l'accord d'aménagement forestier

d'Alberta-Pacific (AlPac), dans le Nord-Est de l'Alberta; la région de l'Abitibi, le long de la frontière Québec-Ontario. Trois ateliers multilatéraux ont également eu lieu dans chaque région touchée par les études de cas.

### **Énergie et changement climatique**

**Objectif :** *élaborer une stratégie à long terme sur l'énergie et le changement climatique pour le Canada.*

Le 16 février 2005, au moment de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, le premier ministre Paul Martin a demandé à la TRNEE de se pencher sur les enjeux de l'énergie et du changement climatique auxquels doit faire face le Canada et

d'élaborer des stratégies à long terme. Il lui a demandé, en particulier, de déterminer l'intérêt national du Canada ainsi que la manière de le faire valoir le mieux possible dans le cadre d'une économie mondiale où les émissions de carbone sont contrôlées. Il l'a également invitée à examiner les possibilités et les risques environnementaux et économiques possibles.

Même si certaines recommandations s'appliqueront à l'année 2050 et au-delà, d'autres enjeux sont plus pressants et exigent la présentation rapide de recommandations, étant donné qu'elles concernent des options devant faire l'objet de discussions à la Conférence des Parties (CdP11), à l'automne 2005.



## Communications et publications

En 2004-2005, la TRNEE a poursuivi ses efforts en vue de se faire reconnaître par les décideurs, les médias et le grand public comme un chef de file en ce qui concerne la communication de points de vue et d'analyses objectifs sur «l'État du débat» relatif à l'environnement et à l'économie au Canada. La TRNEE a été très active cette année, organisant trois ateliers multilatéraux dans la région de la forêt boréale et se faisant l'hôte conjoint d'un atelier d'une journée visant à élaborer des recommandations efficaces et pratiques à l'intention des gouvernements fédéral et provinciaux en vue d'encourager le réaménagement des sites urbains contaminés admissibles par la suppression des privilèges et des arriérés d'impôt. La TRNEE a dévoilé la stratégie qui a résulté de l'atelier ainsi que 10 documents d'information et études de cas touchant des programmes. Elle a aussi présenté des conférenciers qui ont pris la parole sur un éventail de sujets à divers événements, dont *GLOBE 2004*, le *Sommet 2004 sur les technologies et les services durables* du Canada et *AMERICANA 2005*. La TRNEE a en outre bénéficié d'une couverture médiatique nationale importante tout au long de l'année relativement à plusieurs enjeux, dont la l'écologisation de la fiscalité et l'énergie, les sites urbains contaminés, la conservation du capital naturel du Canada dans la forêt boréale ainsi que l'énergie et le changement climatique.

Le site Web de la TRNEE demeure un outil important de diffusion de renseignements clés aux intervenants et aux membres du public. En 2004-2005, le nombre de visiteurs «uniques» ou nouveaux n'a cessé de croître, augmentant d'environ 20 p. 100 par rapport à l'exercice 2003-2004. Le site Web est demeuré la source principale de renseignements sur les études de cas sur

l'écologisation de la fiscalité et l'énergie, les études de cas sur la forêt boréale, les documents d'information relatifs au programme sur les marchés financiers et la durabilité, les recommandations relatives à l'écologisation du budget 2005, le bulletin *en Bref* de la TRNEE (bulletin électronique qui fait le bilan des événements en cours et des renseignements sur les programmes), les évaluations de programmes antérieurs ainsi que les renseignements sur la TRNEE, ses membres, les enjeux en cours et les événements prochains.

La bibliothèque virtuelle du site Web offre au public un accès facile à plus de 300 documents de la TRNEE sur le développement durable. Toutes les publications de la TRNEE obtenues par le truchement de la bibliothèque virtuelle sont gratuites. Les Rapports sur la situation du débat de la TRNEE jouissent toujours d'une grande reconnaissance. Ceux qui ont été le plus souvent téléchargés au cours de l'exercice comprennent notamment les trois rapports de la situation du débat qui ont été publiés en 2004 : *Les indicateurs d'environnement et de développement durable pour le Canada*; *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes : Le rôle du gouvernement fédéral*; *Préserver le capital naturel du Canada : une vision pour la conservation de la nature au 21<sup>e</sup> siècle*. Deux rapports uniques ont aussi souvent été demandés : *Réhabiliter le passé, Construire l'avenir : une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada* et *Vers un programme canadien d'écologisation de la fiscalité : les premiers pas*.

Les publications de la TRNEE ont aussi continué à être commercialisées et distribuées par l'intermédiaire des Éditions Renouf Limitée, selon une formule de recouvrement partiel des frais.

## Perspectives d'avenir

L'exercice 2005-2006 promet d'être riche en activités pour la TRNEE. Les principales initiatives prévues comprennent celles qui suivent.

- Les responsables du programme **Conserver le capital naturel du Canada : La forêt boréale** compléteront leur recherche et leurs consultations; ils dévoileront leurs conclusions et recommandations dans un rapport sur la situation du débat devant être publié à la fin d'octobre 2005.
- Le programme **Écologisation de la fiscalité et énergie** se terminera par le dévoilement d'un rapport sur la situation du débat, qui sera présenté en août 2005.
- Le programme **Écologisation du budget** poursuivra ses recommandations prébudgétaires annuelles au ministre des Finances ainsi qu'au ministère des Finances. L'on produira des options relatives à un «éco-incitatif» pour les véhicules avant le prochain budget fédéral, qui doit être présenté en février 2006.
- Le programme **Marchés financiers et durabilité** poursuivra sa recherches et ses consultations et, de concert avec son groupe de travail, il élaborera des recommandations relatives à un rapport sur la situation du débat devant être publié au début de 2006.
- Le programme **Énergie et changement climatique** produira des avis et recommandations pour la Conférence des Parties (CdP11), qui se tiendra à Montréal en novembre et décembre 2005. La TRNEE examinera les enjeux d'un objectif à long terme de réduction des gaz à effet de serre, de la mise à contribution des États-Unis et des principaux pays en développement, ainsi que de l'amélioration du mécanisme de développement propre.
- De même, le programme **Énergie et changement climatique** poursuivra l'établissement de ses conseils et recommandations devant être présentés en avril 2006. Les enjeux touchés comprennent : une stratégie d'intégration du changement climatique aux objectifs de la politique, de l'aide et du commerce extérieurs du Canada; une stratégie de promotion de l'exportation des technologies environnementales canadiennes; des recommandations sur la manière de favoriser la cohérence entre les marchés canadiens du carbone et les marchés internationaux existants et émergents; des conseils sur une stratégie à long terme sur l'énergie et le changement climatique pour le Canada.
- La TRNEE terminera deux évaluations de programme au printemps. Les résumés des processus d'évaluation seront affichés dans le site Web d'ici le milieu de l'été 2005.



## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### Énoncé de la responsabilité de la direction

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

---

L'objectivité et l'intégrité des états financiers et des renseignements connexes présentés dans ce rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction et ont été soumises à l'examen du Comité exécutif de la Table ronde.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les lecteurs sont priés de tenir compte du contexte des principales conventions comptables qui sont énoncées dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs de la Table ronde, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques de l'organisme et aux exigences législatives. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des renseignements qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié, en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une répartition appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les membres de l'organisme.

Les opérations et états financiers de la Table ronde ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le président et  
premier dirigeant par intérim

Le gestionnaire, Finances et administration

  
Eugène Nyberg

  
Michael Hammond

Ottawa, Canada  
Le 17 juin 2005



Auditor General of Canada  
Vérificatrice générale du Canada

## Rapport du vérificateur

À la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
et au Premier ministre

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2005 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Sylvain Ricard, CA  
directeur principal

Ottawa, Canada  
le 17 juin 2005

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### État de la situation financière

Au 31 mars

	2005	2004
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Somme à recevoir du Trésor	340 630	361 606
Débiteurs (note 4)	42 682	3 414
Stock de publications aux fins de revente	14 743	17 007
	398 055	382 027
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	38 445	42 085
Immobilisations (note 5)	253 864	330 759
	292 309	372 844
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	690 364	754 871
<b>PASSIFS ET AVOIR DU CANADA</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	463 481	466 528
Avantages sociaux futurs (note 7)	16 495	—
	479 976	466 528
<b>Passifs à long terme</b>		
Avantages sociaux futurs (note 7)	138 287	118 545
<b>AVOIR DU CANADA</b>	72 101	169 798
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DE L'AVOIR DU CANADA</b>	690 364	754 871

Engagements (note 8)

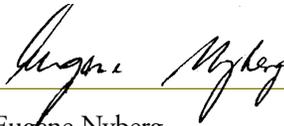
Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

Approuvé par :

Le président

  
Glen Murray

Le président et premier dirigeant par intérim

  
Eugene Nyberg

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### État des résultats

#### Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Produits de l'assurance	10 793	—
Gain sur l'annulation d'un passif	4 622	—
Vente de publications	3 771	7 476
Vente de biens excédentaires de l'État	40	50
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>19 226</b>	<b>7 526</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>		
Salaires et avantages sociaux	2 141 357	2 415 745
Services professionnels et spéciaux	1 474 459	1 085 915
Location	435 419	461 127
Transports et communications	292 045	298 319
Publications	265 001	573 804
Amortissement	107 157	112 690
Mobilier et équipement	41 048	86 160
Services publics, matériel et fournitures	35 866	42 886
Réparations et entretien	26 519	23 966
Perte sur vol d'équipements	10 791	—
	4 829 662	5 100 612
<b>Comité exécutif</b>		
Honoraires	12 780	6 114
Voyages et indemnités de déplacement	10 628	7 586
	23 408	13 700
<b>Autres comités</b>		
Honoraires	218 163	141 566
Voyages et indemnités de déplacement	173 449	157 237
	391 612	298 803
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 244 682</b>	<b>5 413 115</b>
<b>COÛT NET D'EXPLOITATION</b>	<b>5 225 456</b>	<b>5 405 589</b>

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### *État de l'avoir du Canada*

#### **Pour l'exercice terminé le 31 mars**

	<b>2005</b>	<b>2004</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Avoir du Canada, début d'exercice	169 798	357 711
Coût net d'exploitation	(5 225 456)	(5 405 589)
Services fournis gratuitement (note 3)	408 450	342 584
Variation nette de la somme à recevoir du Trésor	(20 976)	121 775
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 740 285	4 753 317
<b>AVOIR DU CANADA, FIN D'EXERCICE</b>	<b>72 101</b>	<b>169 798</b>

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Coût net d'exploitation	5 225 456	5 405 589
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation :		
Moins : Amortissement des immobilisations	(107 157)	(112 690)
Services fournis gratuitement	(408 450)	(342 584)
Plus : Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État	40	50
Perte net sur vol d'équipements	(10 791)	—
Variations à l'état de la situation financière :		
Augmentation des débiteurs	39 268	2 745
Diminution du stock de publications aux fins de revente	(2 264)	(33 011)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(3 640)	23 547
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	3 047	(112 079)
Augmentation des avantages sociaux futurs	(36 237)	(118 545)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	4 699 272	4 713 022
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	41 053	40 345
Produit de la vente de biens excédentaires de l'État	(40)	(50)
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	41 013	40 295
<b>ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT</b>	<b>4 740 285</b>	<b>4 753 317</b>

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

# Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

## Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

---

### 1. Pouvoirs et objectif

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants au niveau multilatéral sur des sujets précis et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses d'exploitation sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. Les avantages sociaux des employés sont conformes aux autorisations législatives appropriées. La Table ronde n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables s'énoncent comme suit :

#### a) Crédits parlementaires

La Table ronde est financée en majeure partie par le gouvernement sous forme de crédits parlementaires. Ces derniers sont présentés dans l'état de l'avoir du Canada. Les crédits consentis à la Table ronde ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état de l'avoir du Canada ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires.

#### b) Somme à recevoir du Trésor

La Table ronde exerce ses activités à même les fonds du Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les entrées de fonds de la Table ronde sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la Table ronde proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Table ronde a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

#### c) Avantages sociaux futurs

##### i) Régime de retraite

Les employés de la Table ronde participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. La Table ronde verse des cotisations correspondant au plein montant des cotisations d'employeur. Ce montant représente un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Table ronde représentent l'ensemble de ses obligations en matière de pensions de retraite et sont imputées aux comptes de l'exercice.



**ii) Indemnités de départ**

Les employés ont droit à des indemnités de départ sous forme de délais de préavis tel que le prévoit les directives sur les délais de préavis de la politique des états de service de la Table ronde. Le coût de ces indemnités de départ est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ. Ces indemnités de départ constituent pour la Table ronde la seule obligation de cette nature dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

**d) Débiteurs**

Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

**e) Stock de publications aux fins de revente**

Le stock de publications aux fins de revente de la Table ronde est vendu par un distributeur indépendant. Ce distributeur a droit à une commission de 50 p. 100 du prix de vente de chaque publication vendue. Le stock aux fins de revente est évalué à sa valeur de réalisation nette, toujours inférieure au coût.

**f) Immobilisations**

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est de 2 000 \$ ou plus sont capitalisées selon le coût et amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

Catégorie	Vie utile
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée du bail et 10 ans

**g) Services reçus gratuitement des autres ministères**

Les services reçus gratuitement des autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée à l'avoir du Canada.

**h) Incertitude relative à la mesure**

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables.

La durée de vie utile des immobilisations, la réduction de la valeur du stock de publications aux fins de revente, la radiation de ce stock et les indemnités de départ sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction lorsque plus d'informations seront disponibles à une date ultérieure.

**3. Opérations entre entités apparentées**

La Table ronde est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La Table ronde effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles, à l'exception des services qu'ils fournissent gratuitement.

Au cours de l'exercice, la Table ronde a engagé des charges avec des apparentées de 1 056 293 \$ (2004 – 1 092 133 \$), dont 408 450 \$ (2004 – 342 584 \$) pour les services fournis gratuitement. Les

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
Rapport annuel 2004–2005

services fournis gratuitement comprennent 368 450 \$ (2004 – 302 584 \$) pour la location de locaux et 40 000 \$ (2004 – 40 000 \$) pour autres services.

**4. Débiteurs**

	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Autres ministères	26 305	185
Tiers	16 377	3 229
<b>Total des débiteurs</b>	<b>42 682</b>	<b>3 414</b>

**5. Immobilisations**

	Coût au 31 mars 2004	Acquisitions	Cessions	Coût au 31 mars 2005
Améliorations locatives	247 532	—	—	247 532
Matériel informatique et logiciels achetés	208 850	32 808	(3 924)	237 734
Mobilier et équipement	185 601	8 245	(13 655)	180 191
	641 983	41 053	(17 579)	665 457

	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 31 mars 2005	Valeur comptable nette au 31 mars 2004
Améliorations locatives	132 607	114 925	159 087
Matériel informatique et logiciels achetés	183 619	54 115	66 935
Mobilier et équipement	95 367	84 824	104 737
	411 593	253 864	330 759

L'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2005 se chiffre à 107 157 \$ (2004 – 112 690 \$).

**6. Crédoiteurs et charges à payer**

	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Fournisseurs	459 225	445 038
Autres ministères	4 256	21 490
<b>Total des crédoiteurs et charges à payer</b>	<b>463 481</b>	<b>466 528</b>

## 7. Avantages sociaux futurs

### i) Régime de retraite

La Table ronde et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les cotisations de la Table ronde et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2005	2004
Cotisations de la Table ronde	251 195	250 389
Cotisations des employés	77 015	82 596
	328 210	332 985

### ii) Indemnités de départ

La Table ronde verse à ses employés des indemnités de départ sous forme de délai de préavis. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des délais de préavis constitués. Les opérations affectant le solde de l'obligation au titre des délais de préavis sont les suivantes :

	2005	2004
Obligation au titre des indemnités de départ constituées au début de l'exercice	118 545	—
Coût des services rendus au cours de l'exercice	47 345	147 802
Indemnités de départ payées au cours de l'exercice	(11 108)	(29 257)
Obligation au titre des indemnités de départ constituées à la fin de l'exercice	154 782	118 545
Court terme	16 495	—
Long terme	138 287	118 545
	154 782	118 545

## 8. Engagements

Durant l'exercice 2001-2002 la Table ronde a conclu une entente de location à long terme pour un photocopieur de bureau. Cette entente a été modifiée au cours de l'exercice 2003-2004 afin d'inclure une pièce d'équipement additionnelle pour la durée restante de l'entente. La valeur résiduelle de cette entente est 28 160 \$. Les versements minimums futurs sont de:

2005/06	\$14 690
2006/07	\$13 470

## 9. Crédits parlementaires

La Table ronde est essentiellement financée par le gouvernement du Canada par des crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les postes constatés dans l'état des résultats et dans l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices précédents et à venir. Ces écarts sont rapprochés ci-après.

### a) Rapprochement des coûts nets d'exploitation et du total des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
Coût net d'exploitation	5 225 456	5 405 589
Rajustements pour les postes sans incidence sur les crédits :		
Moins : Amortissement	(107 157)	(112 690)
Services fournis gratuitement	(408 450)	(342 584)
Congés annuels et temps compensatoire	7 388	17 962
Avantages sociaux futurs	(36 237)	(118 545)
Stock utilisé	(2 264)	(33 011)
Perte net sur vol d'équipement	(10 791)	—
Plus : Produit de la vente des publications conformément au paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	3 771	7 476
Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État	40	50
Gain sur l'annulation d'un passif	4 622	—
	4 676 378	4 824 248
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur les crédits :		
Plus : Acquisitions d'immobilisations	41 053	40 345
(Diminution) augmentation des charges payées d'avance	(3 640)	23 547
	37 413	63 892
<b>Total des crédits parlementaires utilisés</b>	<b>4 713 791</b>	<b>4 888 139</b>

### b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
Crédit parlementaire – approuvé :		
Crédit 35 et 35(b) – Dépenses de fonctionnement	4 701 000	4 854 915
Crédits statutaires :		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	342 695	351 670
Frais de production de publications à des fins de revente	3 771	7 476
Dépenses du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	40	50
	5 047 506	5 214 111
Moins : Crédits non utilisés – fonctionnement	(333 715)	(325 972)
<b>Total des crédits parlementaires utilisés</b>	<b>4 713 791</b>	<b>4 888 139</b>